



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mai 2017

Gouvernement Philippe : la FAGE rappelle l'urgence d'agir pour les jeunes

La FAGE, première organisation étudiante de France, a pris connaissance de la composition du nouveau gouvernement.

La FAGE se réjouit de la constitution d'un Ministère de plein exercice chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) confié à la responsabilité de Madame Frédérique Vidal. Toutefois, dans un contexte où la jeunesse devrait être au cœur des politiques publiques, et où l'accès à l'autonomie des jeunes est de plus en plus difficile, la FAGE regrette l'absence de ministères de la Jeunesse et du Logement.

La FAGE souligne l'urgence d'agir pour :

- **Favoriser l'emploi des jeunes, et permettre leur émancipation à l'heure où le taux de chômage des 18-25 ans est de plus de 25 %.** Le gouvernement doit agir pour donner à chaque jeune, les clés pour la recherche de son premier emploi. Le retour en formation doit être facilité par la révision des dispositifs de protection sociale et l'architecture des formations.
- **Permettre une démocratisation de l'accès et la réussite dans le système éducatif**, en abrogeant la circulaire légalisant le tirage au sort et en mettant en place des réformes ambitieuses et pérennes de l'organisation de notre système éducatif. A cette fin, une réforme du lycée et de l'entrée dans l'enseignement supérieur doit être entamée au plus vite.
- **Lancer un Pacte pour l'Éducation pour définir les objectifs assignés à notre système éducatif et définir les moyens structurels et financiers pour y parvenir.** La FAGE rappelle la nécessité d'augmenter le budget de l'enseignement supérieur d'au moins un milliard d'euros par an pour permettre les investissements nécessaires à l'organisation du système éducatif de demain : juste, émancipateur et vecteur de mobilité sociale.
- **Rattacher la sécurité sociale des étudiants à la CNAM** pour qu'ils puissent enfin accéder au droit commun et supprimer la délégation de service public aux mutuelles étudiantes, dont la mauvaise gestion affecte la capacité des jeunes à accéder aux soins.

La FAGE a adressé un courrier au Premier Ministre, ainsi qu'aux ministres chargés de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation, de l'Éducation Nationale, de la Santé et du Travail pour rappeler l'urgence d'agir pour les jeunes et demander audience.

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du NAJEP